



FONDATION DES AMIS DU CHÂTEAU DE MIÉCOURT

www.facmi.ch - Tél. : 076 567 14 45

Michel Juillard
Président
Clos Gaspard 78C
2946 Miécourt

Miécourt, le 15 mars 2019

BR Ajoie
IBAN CH08 8002 7000 0044 3475 9
BCJ Porrentruy :
IBAN CH 16 0078 9100 0004 1350 7

Aux amis et donateurs
de la FACMI

Demande de soutien financier 2019

Madame,
Monsieur,
Chers amis de la FACMI,

Depuis 1995, notre fondation s'efforce de restaurer, d'aménager de nouveaux espaces et d'entretenir le site du château de Miécourt. En plus de l'achat du site, nous avons déjà accompli de nombreux travaux pour près de 2 millions de francs (restauration des deux tiers des remparts et des deux tours d'angle, restauration d'un des bâtiments fortifiés, revitalisation du jardin à la française et de l'arboretum du château, création d'un local technique et de WC), mais la tâche est immense et va demander encore beaucoup de temps aux membres de notre conseil de fondation et la recherche de beaucoup d'argent à la FACMI pour terminer la restauration des remparts, celle du rural et du second bâtiment fortifié, la reconstruction du pont-levis et les aménagements extérieurs, notamment le chemin d'accès au château et la cour intérieure.

Pour faire rayonner le site du château et pour faire connaître notre travail et notre engagement bénévole dans ce projet au grand public, nous organisons chaque année des manifestations ou des activités culturelles telles qu'une brocante, des expositions de photographies, de peintures, d'aquarelles, de dessins, de sculptures, de poterie, de broderies, etc., et des repas gastronomiques lors de la fête de la Saint-Martin.

Nous invitons à Miécourt des artistes dont certains ont une renommée internationale. C'est dans ce contexte qu'au mois de septembre 2019, nous allons accueillir Ursula Glaser et Claudine Arisy Christinaz dans le cadre de l'exposition «Céramiques et peintures acryliques». En décembre, c'est Michel Juillard qui présentera des photographies inédites traitant un thème très particulier qui reste secret pour l'instant. Hélas, si ces manifestations sont bien fréquentées, elles ne sont pas très lucratives. Elles sont prisées par un public qui nous est fidèle et qui vient aussi à Miécourt pour participer à la brocante annuelle, en avril (6 et 7 avril en 2019), qui attire près de cinq mille visiteurs, ainsi qu'aux deux repas gastronomiques que nous allons organiser le samedi 09 et le dimanche 10 novembre 2019, lors de la fête de la Saint-Martin. Ce sont les recettes de ces deux activités qui nous permettent de payer en grande partie les intérêts de nos investissements et les charges liées à notre propriété.

Le programme de l'année 2019 va encore s'étoffer, mais, pour l'instant, nous ne pouvons pas en dire plus.

En 2018, un incendie involontaire, provoqué par un voisin, a détruit une remise qui nous servait à entreposer une partie de notre matériel et qui abritait notre cuisine lors de l'organisation de notre brocante. La reconstruction de ce bâtiment est devisée à près de CHF 45'000.00 et l'assurance responsabilité civile de notre voisin ne nous offre que CHF 5'000.00 de dédommagement, vu la vétusté de la remise qui n'était d'ailleurs plus assurée par l'ECA Jura.

Actuellement, nous avons encore des liquidités non liées à des projets précis, représentant environ CHF 40'000.00 sur notre compte en banque, mais nous devons payer chaque fin d'année les intérêts d'un prêt LIM à hauteur de CHF 15'000.00 et nous sommes obligés de garder une petite réserve pour faire face à nos dépenses courantes.

Considérant objectivement que nous ne pouvons pas faire les investissements nécessaires en 2019, notamment la reconstruction de la remise incendiée, qui est fondamentale pour la suite des activités de notre fondation, et organiser les expositions et manifestations prévues, nous avons décidé de solliciter nos amis et nos connaissances pour tenter de trouver quelques moyens financiers qui nous font défaut aujourd'hui. Sollicité, le Conseil communal de La Baroche ne veut pas nous verser d'argent de manière directe vu l'état des finances communales, mais nous a promis d'appuyer les demandes financières que nous adresserons à des tiers.

Les travaux que nous devrions engager en 2019 sont les suivants :

- la rénovation de la remise incendiée (CHF : 45'000.00) ;
- la réparation du mur qui soutenait la remise incendiée et de son assise au sol (CHF 5'400.00) ;
- la réparation de la route d'accès qui a subi de gros dégâts dus au gel et aux années d'utilisation (CHF : 5'200.00) ;
- la réparation urgente du toit du 1^{er} bâtiment fortifié qui coule et qui n'a plus de chéneaux (CHF : 15'000.00).

Nous souhaitons aussi chercher des fonds pour restaurer le 2^e bâtiment fortifié. Pour cela, nous devons tout d'abord réaliser un dossier technique pour cette rénovation et confier un mandat à un architecte (CHF : 10'000.00).

Comme vous pouvez le constater, nous avons du pain sur la planche et nous avons besoin de votre soutien. Pouvez-vous nous aider en nous octroyant une aide financière ? Tout montant verser sur un des comptes de la FACMI (voir les coordonnées bancaires ci-dessus) sera le bienvenu.

Nous espérons que vous pourrez entrer en matière sur notre demande et dans l'attente de votre réponse et de vous rencontrer peut-être lors de nos futures manifestations, nous vous adressons, Madame, Monsieur, chers amis de la FACMI, nos respectueuses salutations.

Au nom de la FACMI,
le président : un membre :
Michel Juillard Christian Spechbach